



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

***CONFERENCE SUR L'ASSISTANCE EN AFRIQUE
FRANCOPHONE DANS LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE***

BAMAHO, LE 31 OCTOBRE 2007

Actes de la Conférence de Bamako

Bamako, décembre 2007

Sommaire

PREAMBULE	3
CEREMONIE D'OUVERTURE	4
DEROULEMENT DES TRAVAUX.....	6
A. AFRISTAT dans le dispositif de renforcement des capacités en Afrique subsaharienne.....	6
B. Défis dans la mise en œuvre des stratégies de renforcement des capacités statistiques en Afrique.....	8
C. Leçons tirées du Projet de mise en œuvre du SGDD dans les pays anglophones.....	9
D. Recommandations de la Conférence.....	12
CLOTURE DE LA CONFERENCE.....	13
MOTION DE REMERCIEMENT	14
ANNEXES	15

PREAMBULE

Le 31 octobre 2007 s'est tenue à Bamako (Mali), la Conférence sur l'assistance en Afrique francophone dans le domaine de la statistique. La Conférence a été organisée par AFRISTAT en collaboration avec le Ministère français des Affaires étrangères et européennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement.

La cérémonie d'ouverture de la Conférence a été placée sous la présidence de .M Ousmane MATAR BREME, Ministre de l'Economie et du Plan de la République du Tchad, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, en présence du Représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie du Mali et de l'Ambassadeur de France.

La Conférence a enregistré la participation des délégations des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, France, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tome et Principe, Sénégal, Suède, Tchad et Togo ainsi que des représentants des organisations et/ou institutions ci-après : African Capacity Building Foundation (ACBF), Agence canadienne pour le développement international (ACDI), Agence française de développement (AFD), Association pour le développement des technologies économiques et financières (ADETEF), Banque africaine de développement (BAD), Banque centrale du Burundi, Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Banque mondiale, Centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPESA), Centre Européen de Formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement (CESD), Centre régional d'assistance technique du FMI en Afrique de l'Ouest (AFRITAC OUEST), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), Commission Européenne, Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Division de statistique des Nations unies (DSNU), École nationale de statistique et d'administration économique de Dakar (ENSAE/ANSD), École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA), Fonds monétaire international (FMI), Institut national des statistiques et des études économiques de Paris (INSEE), Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée de Yaoundé (ISSEA), Institut statistique de l'UNESCO (ISU UNESCO), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), PARTnership In Statistics for Development in the 21st Century (PARIS21), Statistics Sweden, Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA), Université de Lund (Suède).

CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture des travaux de la Conférence a été marquée par trois interventions : le mot de bienvenue de Monsieur Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT, le discours d'ouverture de Monsieur Ousmane MATAR BREME Ministre l'Economie et du Plan de la République du Tchad, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT et l'allocution de Monsieur Michel REVEYRAND de MENTHON, Ambassadeur de France au Mali, au nom des partenaires.

Dans son intervention, le Directeur Général d'AFRISTAT a remercié les partenaires techniques et financiers d'avoir bien voulu participer à cette importante réunion et d'avoir fait confiance à son institution pour la préparer et en organiser les travaux.

Il a saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude à tous les partenaires qui ont, à des degrés divers, apporté leur soutien à AFRISTAT pour assurer cet engagement en particulier l'AFD, l'ADETEF et l'INSEE. Enfin, il a exprimé sa reconnaissance et celle de tous les participants au Ministre de l'Economie et du Plan du Tchad pour avoir accepté de présider la rencontre.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT a rendu un hommage à tous ceux qui ont participé à cette initiative de réunir les partenaires techniques et financiers sur ce domaine clé de la statistique. Il a poursuivi en indiquant que l'information est au centre de toutes les problématiques de développement, en particulier les diagnostics contextuels, qui précèdent la conception des stratégies de développement, le suivi et évaluation de la mise en œuvre des actions préconisées ainsi que les prévisions des actions futures.

Monsieur Ousmane MATAR BREME a insisté sur le rôle que doivent jouer les systèmes statistiques nationaux afin de satisfaire les besoins, tant des décideurs que des partenaires au développement, rôle qui n'est pas à ce jour entièrement assuré en Afrique sub-saharienne. C'est pourquoi, il a appelé les partenaires techniques et financiers à privilégier la recherche des synergies en privilégiant des mécanismes de concertation voire de coordination avec les autorités nationales pour une bonne utilisation des ressources rares affectées aux travaux statistiques.

Cette solution milite pour la recherche de l'efficacité à moyen terme de l'aide car de tels mécanismes permettront non seulement d'assurer une bonne gestion des initiatives d'assistance régionales, mais constitueront le gage d'un meilleur suivi et évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) dont bon nombre des Etats d'Afrique francophone se dotent aujourd'hui. A cet effet, il a noté que les systèmes statistiques des Etats représentés à la Conférence, en tant que principaux animateurs de la production statistique, ont une grande responsabilité. Mais cette responsabilité ne peut être assumée que si ces systèmes travaillent dans un environnement propice.

En terminant, le Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT a invité les participants à procéder à des échanges francs sur la question de la coordination de l'assistance statistique dans les pays bénéficiaires afin de proposer des solutions concrètes et réalisables rapidement.

La dernière allocution a été celle de l'Ambassadeur de France au Mali. M. Michel REVEYRAND de MENTHON a introduit son intervention en indiquant que la statistique mérite d'être mieux soutenue car malgré le volume du travail effectué par les institutions en charge de sa production, les délais de diffusion des résultats demeurent encore très longs.

Abordant les questions des méthodes d'intervention des partenaires, il a insisté sur les efforts déjà produits par les pays dans le cadre des réformes engagées. Ainsi, ce qu'il convient maintenant de privilégier ce sont les moyens de mieux coordonner l'aide à la statistique pour mieux la canaliser vers l'amélioration de la gouvernance. L'Ambassadeur de France au Mali a alors fait trois vœux au vu des enjeux et des résultats attendus de la conférence :

1. les institutions en charge de la statistique et AFRISTAT doivent mieux diffuser leurs résultats car il y a beaucoup de déperdition des informations liées à une communication défailante ;
2. AFRISTAT doit consolider ses relations avec les Etats et les institutions d'intégration régionale en renforçant son rôle d'Observatoire ;
3. les partenaires techniques et financiers doivent focaliser leurs efforts en vue de mettre en place un cadre de coordination de l'aide afin de favoriser l'harmonisation des interventions et de mieux préciser le rôle de chacun et dans quel domaine intervenir.

M. REVEYRAND de MENTHON a conclu son intervention en indiquant que la France continuera d'accompagner le développement de la statistique à travers des financements régionaux et nationaux.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la Conférence ont été marqués par trois exposés suivis d'échanges de vue de la part des participants. Les exposés ont porté sur les thèmes suivants :

- AFRISTAT dans le dispositif de renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne ;
- les défis de la mise en œuvre des stratégies de renforcement des capacités statistiques en Afrique francophone ;
- leçons tirées du Projet de mise en œuvre du SGDD dans les pays anglophones – Phase 1 (2001 – 2006).

A. AFRISTAT dans le dispositif de renforcement des capacités en Afrique subsaharienne

Cette communication, qui a été présentée par le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Martin BALEPA, s'articulait autour des points suivants :

1. bref aperçu d'AFRISTAT ;
2. Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010.
3. apports d'AFRISTAT dans quoi ?

En abordant le premier point, M. Martin BALEPA a indiqué que la création d'AFRISTAT en 1993 résultait de la volonté des États membres d'accélérer le développement de la statistique comme outil de prise de décision et de pilotage du développement, l'intégration des pays d'Afrique, la coopération Sud-sud et les partenariats internationaux dans le domaine de la statistique.

Il a poursuivi en précisant que l'institution couvre aujourd'hui une vingtaine d'États liés par un Traité. Les organes de gouvernance d'AFRISTAT sont le Conseil des Ministres, le Comité de direction, le Conseil scientifique et la Direction générale. Les activités de l'organisation sont financées par le Fonds AFRISTAT, des subventions des partenaires et des financements mis à disposition par les partenaires pour le compte des États ou des institutions d'intégration économiques régionales et/ou sous-régionales dans le cadre des projets.

Le Directeur Général d'AFRISTAT a ensuite abordé le mode d'intervention de l'Observatoire depuis sa création. C'est ainsi qu'il a précisé qu'AFRISTAT a développé trois programmes à moyen terme, à savoir :

- le Programme intérimaire (1996-2000) ;
- le Programme statistique minimum commun - PROSMIC (2001-2005) ;
- le Programme stratégique de travail d'AFRISTAT pour la période 2006-2010 (PSTA).

L'objectif recherché à travers le développement du PSTA est d'accompagner chacun des États membres dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation de ses activités pour le développement de la statistique. Le PSTA propose un plateau technique pour les interventions d'AFRISTAT. Il est le cadre fédérateur pour la mise en œuvre des initiatives des PTF en faveur des États membres et le cadre d'organisation et de gestion institutionnelles d'AFRISTAT.

Le PSTA s'articule autour de cinq axes majeurs :

- i. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines des SSN en matière d'organisation ;
- ii. Appui au développement des systèmes d'information pour la mise en œuvre et le suivi et évaluation des SRP et des OMD ;
- iii. Appui au renforcement des capacités de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques de base et d'élaboration des synthèses statistiques et économiques ;
- iv. Appui à la diffusion, y compris les bases de données, les SIG et les autres TIC ;
- v. Recherche appliquée en vue du développement des méthodologies adaptées aux SSN des États membres.

M. Martin BALEPA a poursuivi en indiquant que, compte tenu des dispositifs multiformes et pluriels du renforcement des capacités, le PSTA devait également être considéré comme le cadre de référence pour les Etats membres, permettant d'éviter les actions isolées, ou parfois les double emplois initiés dans la région par les organisations régionales et sous-régionales ou les partenaires techniques et financiers. Il a invité les Etats à disposer dès que possible d'une Stratégie nationale de statistique (SNDS) et de procéder à sa mise en œuvre afin d'assurer la coordination et l'harmonisation des modes d'intervention des partenaires techniques et financiers dans le domaine statistique.

Pour conclure son intervention, il a précisé qu'AFRISTAT constitue un exemple unique d'institution de renforcement des capacités statistiques ayant pour principal objectif d'aider à la production d'une information statistique de bonne qualité tout en assurant une allocation coordonnée des ressources vers une meilleure production.

Après cette présentation, un témoignage au nom des Etats membres d'AFRISTAT a été exprimé par le Président du Comité de direction d'AFRISTAT, M. Abdoullahi BEIDOU, Directeur Général de l'Institut national de la statistique du Niger, Président du Comité de direction d'AFRISTAT. Dans son intervention, le Président du Comité de direction a montré l'importance de la création d'AFRISTAT, point de départ de la rénovation des systèmes nationaux de production de l'information statistique, non seulement pour les Etats membres mais aussi pour l'ensemble des pays d'Afrique du Centre et d'Afrique de l'Ouest.

AFRISTAT s'inscrit ainsi dans la préoccupation d'intégration économique sous-régionale, qui suppose l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques. Dans ce cadre, AFRISTAT doit continuer à aider les Etats membres à :

- construire les outils de base (socle minimal) pour le développement de la statistique ;
- développer des systèmes statistiques cohérents et pertinents ;
- mieux répondre aux demandes d'information pour la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des politiques de développement ;
- assurer la formation permanente des cadres statisticiens.

Pour conclure, le Président du Comité de direction d'AFRISTAT a indiqué que l'Observatoire intervient prioritairement dans les domaines définis par ses organes de décision et s'adapte avec flexibilité à l'évolution de l'environnement international. Ainsi, les nouvelles initiatives telles que le suivi des SRP

et des OMD ou le renforcement de la diffusion de l'information statistique ont pu être prises en charge dans des temps records.

B. Défis dans la mise en œuvre des stratégies de renforcement des capacités statistiques en Afrique

Cette communication a été exposée par M. Michel MOUYELO-KATOULA, représentant de la Banque africaine de développement (BAD). Dans son intervention, le représentant de la BAD a insisté sur les orientations définies dans le « Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique » (CSRR). Il a souligné que l'objectif général du CSRR était d'améliorer les performances du développement et la gouvernance, grâce au renforcement des Systèmes statistiques nationaux (SSN) en Afrique. Pour M. MOUYELO, ce point mérite d'être énoncé en prélude à toute activité statistique, tant il résume de façon concise et forte la raison d'être d'une statistique pour le développement.

Ainsi, les défis à relever pour l'assistance aux pays francophones en matière de statistique doivent garder la complexité et la diversité des activités statistiques afin d'atteindre l'objectif général d'amélioration des performances du développement. Le CSRR en tant que cadre fondamental de définition et de réalisation des activités de renforcement des capacités donne des orientations de mise en œuvre méthodologique des stratégies relatives au capital, à la pertinence, aux actions et à la qualité des systèmes statistiques nationaux.

Il a indiqué que le CSRR propose une démarche en douze points qui vise à concevoir et mettre en œuvre les Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS). Il s'agit de :

- renforcer le plaidoyer pour la statistique ;
- intégrer la statistique en tant qu'élément transversal dans le processus de développement ;
- mettre à jour le cadre juridique et réglementaire ;
- évaluer et hiérarchiser les besoins des utilisateurs ;
- Valoriser les données existantes ;
- encourager la coordination, la collaboration et le partenariat ;
- améliorer l'infrastructure statistique ;
- exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- augmenter et améliorer le capital humain ;
- améliorer l'analyse des données ;
- améliorer la diffusion de données ;
- améliorer le financement et la durabilité.

La stratégie globale d'intervention consiste à répondre à la problématique de la mesure du développement telle que posée dans le Cadre de gestion axée sur les résultats (CGAR).

Les dispositions prises par la Banque dans la mise en œuvre du CGAR visent à répondre aux besoins de ses départements des Opérations. Dans le contexte de l'efficacité de l'aide, plusieurs initiatives ont été prises au niveau international ; l'une d'entre elles étant la gestion axée sur les résultats à travers une meilleure harmonisation et un ciblage renforcé des résultats.

La Banque a collaboré avec d'autres partenaires au développement pour mettre en place un cadre de suivi des résultats du Fonds Africain de Développement (FAD). Ceci a conduit à des changements des méthodes de la Banque et des processus d'exécution des Documents de stratégie pays basés sur les résultats (DSPAR). Le département statistique est en train de concevoir un cadre statistique pour faciliter le suivi et l'évaluation des résultats. Le cadre statistique fonctionnera à deux niveaux : (a) le premier concerne les DSPAR, avec la définition d'indicateurs, la collecte de données de référence et le suivi dans le temps du progrès de réalisation des objectifs; (b) le second est lié aux projets et aux programmes soutenus par la Banque et consiste à mettre en place un cycle statistique qui tiendra compte des besoins en données aux diverses étapes du cycle de projet : identification, préparation, suivi et évaluation.

Pour conclure, il a précisé que le comité de coordination statistique africain (CCSA) veille dorénavant à son application au niveau régional et entend s'appuyer sur divers mécanismes de relais aux niveaux sous-régional et national. Dans l'espace francophone, ces mécanismes devraient tenir compte d'un certain nombre de dimensions communes qui sont autant d'atouts et de défis devant servir de levier au développement de la statistique.

C. Leçons tirées du Projet de mise en œuvre du SGDD dans les pays anglophones

Cette présentation a été réalisée en deux temps par l'équipe du FMI et de la Banque mondiale (BM) opérant dans les pays anglophones d'Afrique. La première intervention a été celle de M. Robin D. Kibuka, Conseiller au Département des statistiques du FMI et la seconde par M. Ronald Luttkhuizen, Manager SGD à la Banque mondiale, sur l'approche modulaire du Système Général de Diffusion des Données (SGDD).

Le premier exposé a situé le contexte du programme de renforcement des capacités entrepris dans le cadre du SGDD. Il a souligné que dès 2000, le SGDD était une initiative internationale majeure de dissémination des données, orientée vers les besoins des pays en voie de développement (PVD). L'objectif était de privilégier le renforcement des capacités statistiques, avec l'accent mis sur la collaboration inter agences. Les métadonnées et les plans d'amélioration représentaient les clés permettant d'assurer la solution aux faiblesses détectées et la fixation des réformes prioritaires et partant l'identification des besoins en assistance technique.

M. Robin D. Kibuka a poursuivi en indiquant que contrairement à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDS), le SGDD n'est pas prescriptif mais un engagement volontaire des autorités d'un pays à s'approprier le processus d'amélioration de leurs systèmes statistiques, à leur propre rythme et suivant leurs capacités d'absorption. Le SGDD procure un moyen pour chaque bailleur de collaborer avec le FMI et la BM pour aider à résoudre les principaux problèmes statistiques des pays en développement et assurer leur participation active dans les efforts d'amélioration des données et de transparence.

Il a aussi indiqué que le SGDD n'était pas toujours bien compris, en tant qu'outil de renforcement des capacités statistiques. C'est pourquoi, un élément important du projet a été le plaidoyer intensif pour amener à une meilleure prise de conscience de l'amélioration des statistiques. Ainsi, les objectifs du projet sont :

- assister les pays dans leurs efforts à rejoindre le SGDD, via des ateliers de sensibilisation et de préparation des métadonnées et des plans d'amélioration ;
- procurer l'assistance technique pour aider les pays à mettre en œuvre les plans d'amélioration de leurs statistiques comme prévu dans les métadonnées.
- renforcer la coopération entre les agences aux niveaux national et régional.

Le projet en faveur des pays anglophones d'Afrique est basé à Nairobi (Kenya) et couvre quinze (15) pays. Plusieurs missions, ateliers et séminaires ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Ce qui a permis d'améliorer la prise de conscience du rôle clé des statistiques par les pays, d'assurer la préparation des métadonnées et le Bulletin de Diffusion des Données du Bureau du FMI (DSBB) et d'instituer des mises à jour régulières des métadonnées et des plans d'amélioration (extension de la couverture à d'autres secteurs ministériels, incluant les données sociodémographiques).

Plusieurs leçons ont été tirées de cette expérience. On pourra noter :

- la capacité d'absorption reste faible dans de nombreux pays par manque de ressources et de personnels qualifiés : ceci requiert de nouvelles missions car l'assistance technique s'est révélée insuffisante ;
- la difficulté de fournir ce type d'assistance technique différenciée aux pays qui n'ont pas les mêmes capacités d'absorption d'où la nécessité de procéder à des regroupements selon les capacités et faire des programmes spécifiques ;
- le développement du cadre statistique du SGDD est un outil important pour la mise en œuvre des SNDS, car il procure un mécanisme élargi d'évaluation ex ante pour fonder les plans d'amélioration et aider à fixer les priorités de collecte de données ;
- le conseiller régional a eu un rôle clé pour le succès des projets. Sa présence dans la région a permis de fréquentes visites aux pays du projet et sa participation aux événements régionaux ;
- l'appui administratif a été intensif en terme de temps experts, même s'il est difficile de trouver de telles spécialisations à la fois régionales et financières ;
- l'approche modulaire a permis : 1) le regroupement des pays aux capacités similaires ; 2) de cibler l'assistance technique sur un nombre réduit de domaines spécifiques ; 3) l'utilisation plus efficace de l'expertise via les directeurs de modules thématiques.

Le second exposé a présenté l'approche modulaire du SGDD. En effet, l'exposé a ressorti les orientations du SGDD pour créer de la transparence, pour concevoir des plans d'amélioration de la statistique et mettre en œuvre les plans. Ainsi, sept domaines ont été choisis pour mettre en œuvre l'approche modulaire dans dix sept pays. Il s'agit de l'agriculture, de la justice et la sécurité, de la gestion des systèmes statistiques, du travail/emploi, des SIG, de la population et de la santé.

Les objectifs visés étaient de concevoir des plans d'amélioration détaillés aux priorités motivées, envoyer les experts travailler avec les partenaires et réaliser les résultats définis après concertation, dans les 18 mois.

Ce qui a permis de réaliser des ateliers, de renforcer la documentation, d'élaborer des plans des pays et de retenir des priorités en fonction de la situation de chaque pays. Trois vagues de 34 missions tous les 6 mois ont été réalisées et deux ateliers supplémentaires.

Plusieurs leçons ont été tirées de cette approche modulaire. Les pays ont besoin d'être fortement motivés, via leurs personnels qualifiés et disponibles ; la planification des missions prend du temps et la documentation doit être fournie comme support ; les partenaires doivent rapporter sur le projet ainsi que les experts qui eux aussi doivent être re-motivés dans le sens d'une ambition réaliste.

Quelques problèmes ont été néanmoins soulevés. Il s'agit entre autres :

- de trouver les bons experts ; consacrer le temps suffisant avec les partenaires, et axer les développements vers des cadres théoriques en matière de statistiques sociales, l'émergence des bonnes pratiques dans le cadre de la coopération Sud-sud et la production d'articles puis de publications.
- de relever l'importance des statistiques

A l'issue des discussions et échanges de points de vue qui ont suivi les différentes interventions, tous les partenaires présents à la Conférence ont unanimement reconnu la pertinence de la démarche engagée par AFRISTAT et l'encouragent à persévérer dans ce sens. Ils ont aussi réaffirmé leur engagement à faire de la SNDS, le cadre de référence privilégié de leur assistance à la statistique. C'est ainsi que les points suivants ont retenu leur attention :

- i. la nécessité d'une meilleure coordination et d'une programmation concertée des actions en faveur de la statistique ;
- ii. l'élaboration puis la mise en oeuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) conformément au Plan d'action de Marrakech de février 2004 et la nécessité de faire de la SNDS l'unique cadre national de référence, pour la programmation des appuis pour le renforcement des capacités statistiques ;
- iii. le rôle joué par le Système général de diffusion des données (SGDD) dans la programmation stratégique des activités statistiques et dans l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données pour les synthèses macroéconomiques ;
- iv. le renforcement et le développement de stratégies axées sur les résultats afin de mieux apprécier les progrès réalisés ;
- v. la poursuite des efforts pour aboutir le plus rapidement possible à l'harmonisation des procédures dans le cadre du développement de la statistique afin de garantir une meilleure efficacité des actions ;
- vi. l'urgence de développer, mettre en place, rendre opérationnels et efficaces les mécanismes de gestion axée sur les résultats, afin de pouvoir mesurer les résultats de la mise en oeuvre de la SNDS ;
- vii. l'importance de la valorisation des ressources humaines en tant que facteur essentiel de développement de la statistique a été soulignée. Les participants ont mis en exergue l'effort consenti par dans ce domaine pour accompagner les Etats bénéficiaires ;
- viii. la persistance des obstacles au bon fonctionnement des systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays africains, due en partie à l'insuffisance des ressources consacrées à la production statistique ;
- ix. la pertinence du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR) pour accompagner le renforcement des capacités des SSN.

Plusieurs partenaires ont souligné l'importance de la valorisation des ressources humaines en tant que facteur essentiel de développement de la statistique. Ils ont mis en exergue l'effort consenti par les partenaires dans ce domaine pour accompagner les Etats. Ils ont aussi souligné, les faiblesses de capacités d'analyse statistique en Afrique francophone.

Après ces échanges de vue, un tour de table a permis aux différentes institutions présentes de faire le point de leur programme en matière de renforcement des capacités et d'assistance dans le domaine de la statistique (cf. annexe 4).

D. Recommandations de la Conférence

Les participants à la Conférence de Bamako, se situant dans la perspective de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris,

Considérant que la coordination des bailleurs et des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de leurs projets et programmes aux niveaux régional, sous-régional et national est une condition essentielle pour répondre aux besoins d'information des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté,

Considérant que les stratégies nationales de développement de la statistique constituent le cadre approprié pour mettre en adéquation les besoins des Etats et des partenaires, les capacités d'absorption de l'aide des systèmes statistiques nationaux et les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de ces stratégies,

Considérant le rôle de PARIS21 dans la coordination de l'assistance en particulier en ce qui concerne la collecte, auprès des partenaires techniques et financiers, des informations sur les appuis apportés aux Etats,

Considérant la nécessité de suivre la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique et d'échanger régulièrement sur ces importants sujets et la qualité des travaux,

Recommandent :

1. à AFRISTAT :
 - i. de mettre en place, en collaboration avec PARIS21, un mécanisme de suivi de l'utilisation de l'assistance des partenaires dans la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique reposant sur la collecte d'informations auprès des partenaires et des systèmes statistiques nationaux des Etats bénéficiaires ;
 - ii. d'assurer la diffusion des informations collectées auprès des partenaires et notamment de leurs représentants dans les Etats ;
2. aux systèmes statistiques nationaux des Etats bénéficiaires : de s'impliquer auprès d'AFRISTAT pour alimenter le mécanisme à mettre en place en fournissant des informations sur l'assistance reçue des partenaires ;
3. aux partenaires techniques et financiers : de donner instruction à leurs représentants dans les Etats de tenir compte de ces informations et plus généralement des procédures et des contraintes

- des pays bénéficiaires dans la gestion de leurs appuis aux stratégies nationales de développement de la statistique, pour une mise en œuvre concrète de la Déclaration de Paris ;
4. d'organiser chaque année, sous l'égide d'AFRISTAT, une conférence analogue pour faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique dans chaque pays bénéficiaire et étudier les problèmes de coordination et d'adéquation des appuis aux systèmes statistiques des pays.

CLOTURE DE LA CONFERENCE

La cérémonie de clôture de la Conférence a été marquée par l'adoption de la déclaration de Bamako sur la coordination de l'assistance technique statistique pour les pays africains francophones. Toutes les parties prenantes s'engagent à mettre en œuvre les recommandations relevées à l'occasion de la Conférence.

Dans son discours de clôture, M Ousmane MATAR BREME, Ministre des Finances du Tchad, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, après avoir remercié la Direction générale d'AFRISTAT pour l'accueil, tous les partenaires qui ont co-parrainé la rencontre, a également exprimé sa profonde gratitude à tous ceux qui ont tenu à répondre positivement à l'invitation à la Conférence.

Il a souligné l'ampleur des réformes institutionnelles engagées par les Etats afin que les Systèmes statistiques nationaux répondent aux normes et aux exigences pour la production de données de qualité.

Il a insisté sur l'importance et les espoirs légitimes qu'il place dans cette rencontre de Bamako en tant que Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT dont les résultats ont été à la hauteur des attentes des Etats dans le cadre du renforcement des SSN.

Il a aussi exprimé sa foi profonde dans la volonté des partenaires de la statistique d'accompagner les efforts des Etats, au regard de la disponibilité constante dont ils font preuve à chacune de leurs sollicitations. En effet, les Gouvernements sont conscients que les appuis demandés à la communauté internationale dépendent dans une large mesure de leurs capacités à engager et à réussir, les réformes nécessaires au développement des SSN.

MOTION DE REMERCIEMENT

Sensibles à l'accueil chaleureux démontré aux participants,

Sensibles par ailleurs à la qualité des conditions de travail et des installations mises à notre disposition,

Nous, participants à la Conférence sur la Coordination de l'assistance technique statistique pour les pays africains francophones Conférence qui s'est tenu à Bamako le 31 octobre 2007,

Exprimons ici nos sincères remerciements à AFRISTAT pour son engagement et son soutien en faveur du renforcement des capacités et du développement de la statistique.

Apprécions hautement son appui pour l'organisation de la présente Conférence et lui demandons de poursuivre ses efforts tout en mobilisant d'autres partenaires pour mettre en place un réseau afin de pérenniser cette rencontre.

Exprimons notre profonde gratitude au peuple et au gouvernement du Mali pour l'accueil chaleureux et fraternel dont nous avons bénéficié,

Fait à Bamako le 31 octobre 2007

Les participants

ANNEXES

Annexe 1 : Discours d'ouverture de la Conférence

**DISCOURS DE MONSIEUR OUSMANE MATAR BREME,
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD,
PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT,
A L'OUVERTURE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'ASSISTANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE DANS
LE DOMAINE DE LA STATISTIQUE
BAMAKO, 31 OCTOBRE 2007**

Madame le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce de la République du Mali,

Monsieur l'Ambassadeur de France au Mali,

Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,

Mesdames et messieurs les représentants des institutions régionales et sous-régionales d'intégration économique,

Mesdames et messieurs les représentants des banques centrales des Etats membres d'AFRISTAT,

Mesdames et messieurs les directeurs généraux des instituts nationaux de statistique,

Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Président en exercice du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, c'est avec un grand plaisir que je vous accueille dans cette belle salle à l'occasion de la Conférence sur l'assistance en Afrique francophone dans le domaine de la statistique.

L'honneur que vous me faites en répondant présents à notre invitation n'a d'égal que la contrainte que vous vous êtes imposés pour prendre part à cette rencontre malgré vos emplois du temps très chargés.

D'ores et déjà, je me félicite de votre présence qui, à ne point douter, traduit l'intérêt que vous portez particulièrement à la qualité des résultats de cette rencontre, mais surtout l'intérêt que vous attachez à la statistique comme outil de développement.

Je voudrais aussi rendre un hommage mérité à celles et à ceux d'entre vous qui ont eu cette initiative, celle de réunir un parterre de personnalités de très grande qualité pour contribuer au développement d'un domaine, j'allais dire d'un secteur, qui conditionne la réussite du traitement des questions du développement dans nos pays.

En effet, comme vous le savez, l'information est au centre de toutes les problématiques de développement. Il n'est pas besoin de rappeler que les diagnostics contextuels qui précèdent souvent la conception des stratégies de développement, le suivi et évaluation de la mise en œuvre des actions préconisées, les prévisions des comportements futurs, etc. ne sont pertinents que grâce à la disponibilité et surtout à la bonne qualité de l'information appelée à accompagner toute réflexion et toute action.

Plus qu'hier donc, les pays, comme ceux représentés dans cette salle, ont besoin de systèmes statistiques performants qui produisent des données fiables et les mettent régulièrement à la disposition des utilisateurs.

En 1993, quatorze Etats, unis par une même monnaie et par une culture largement partagée, ont décidé de mettre leurs efforts en commun pour créer un outil d'appui, ou si vous le voulez, une organisation devant les accompagner à cette fin. AFRISTAT, puisqu'il s'agit de cet outil, a pour vocation de catalyser une mutation des systèmes statistiques nationaux afin d'alimenter le débat démocratique en informations économiques et sociales pertinentes, d'une part, et de donner aux exécutifs des Etats membres des instruments de gestion efficaces, d'autre part. Il a aussi pour vocation de contribuer à l'intégration des politiques et des économies des Etats membres par l'harmonisation des systèmes d'information.

Aujourd'hui, AFRISTAT couvre une très grande partie des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara et son action va au-delà de ce champ naturel.

En demandant à cette organisation d'abriter cette conférence, les partenaires lui rendent un hommage mérité pour le travail qu'il accomplit au fil des années malgré des difficultés évidentes. Au nom des Etats membres d'AFRISTAT, je remercie sincèrement les partenaires de cette reconnaissance.

Mesdames, Messieurs,

Ma modeste expérience de ministre chargé de la statistique dans mon pays a renforcé ma conviction que l'information statistique est une donnée fondamentale pour aller vers le progrès.

Ainsi, pour mesurer le progrès, dresser les balises du développement et éviter de basculer dans des stratégies non conformes à la volonté des populations, il importe de disposer des données quantitatives et qualitatives fiables sur les bénéficiaires des actions à initier voire sur l'ensemble des compartiments de la vie d'une Nation.

Malgré l'importance que nous attachons à ces données, nous nous rendons compte des difficultés qu'il faut surmonter pour satisfaire les partenaires et acteurs que vous êtes, la société civile, l'entrepreneur et l'homme d'affaires, le citoyen et nous-mêmes les décideurs.

Je reste convaincu qu'investir dans la statistique, c'est aller vers le progrès en dotant tous les acteurs du développement d'une visibilité de nature à faciliter leurs tâches.

Les systèmes statistiques des Etats représentés ici, en tant que principaux animateurs de la production statistique, ont une grande responsabilité. Mais cette responsabilité ne peut être assumée que si ces systèmes travaillent dans un environnement propice.

Nos gouvernements, avec l'appui constant de leurs partenaires techniques et financiers, ne négligent aucun effort pour doter les systèmes statistiques nationaux de conditions de travail agréables. Cependant, au regard du rôle que doivent jouer ces systèmes, nous constatons que la satisfaction des besoins, tant des décideurs que des partenaires, n'est pas entièrement assurée.

Dans la quête de la perfection, nous sommes tous solidairement appelés à aller de l'avant, en synergie, vers la recherche d'un mécanisme de concertation voire de coordination pour une bonne utilisation des ressources venant de diverses origines et affectées à la production statistique.

Cette solution, dans le cadre de la recherche de l'efficacité de l'aide, nous semble intéressante car un tel mécanisme permettra non seulement d'assurer une bonne gestion des initiatives d'assistance régionales, mais aussi constituera un gage pour un meilleur suivi et évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique dont bon nombre de nos Etats se dotent aujourd'hui.

Je vous invite donc à des échanges francs sur cette question de coordination de l'assistance dans nos pays afin de sortir de cette conférence avec des solutions concrètes et réalisables.

Je vous remercie.

Annexe 2 : Mot de bienvenue de Monsieur Martin BALEPA, Directeur Général d'AFRISTAT

Monsieur le Ministre de l'Economie et du Plan de la République du Tchad, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT,

Madame le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce du Mali,

Monsieur l'Ambassadeur de France au Mali,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,

Madame et Messieurs les Directeurs Généraux des Instituts nationaux de statistique,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un insigne honneur et un véritable plaisir que je vous accueille dans cette salle.

Je voudrais en particulier me permettre de dire combien je suis heureux, au nom du personnel d'AFRISTAT, de souhaiter une chaleureuse bienvenue à ceux d'entre vous qui visitent pour la première fois cette belle de Bamako, désormais consacrée capitale de la statistique de l'Afrique subsaharienne.

Les partenaires techniques et financiers ici présents, en demandant à AFRISTAT en mai dernier d'organiser cette rencontre à Bamako, ont contribué à renforcer le rôle que joue cette ville de Bamako depuis plus de dix ans pour le développement de la statistique en Afrique.

Je voudrais aussi dire merci aux partenaires techniques et financiers d'avoir bien voulu être là et surtout d'avoir fait confiance à notre modeste institution pour préparer cette réunion. Je vous sais d'avance gré de votre indulgence pour les manquements que vous seriez amenés à constater.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer de vive voix mes profonds sentiments de gratitude à tous les partenaires qui ont, à des degrés divers, apporté leur soutien à AFRISTAT pour remplir l'engagement contracté en mai dernier. Sans être exhaustif, je voudrais citer l'AFD, l'ADETEF et l'INSEE.

Enfin, Monsieur le Ministre, veuillez trouver ici l'expression de notre réelle reconnaissance, celle de tous les participants et la mienne propre, pour avoir accepté de faire votre voyage jusqu'au bout malgré les difficultés qui nous ont été rapportées.

A vous Madame le Ministre, je me permets tout d'abord de vous adresser mes vives félicitations à l'occasion de la confiance que le Président de la République du Mali vient de placer en vous et vous merci d'avoir réussi à libérer quelques minutes de votre emploi du temps que je sais très chargé pour assister à cette cérémonie.

Je vous remercie.

Annexe 3 : Intervention des partenaires de la statistique

INSTITUT NATIONAL DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES DE PARIS (INSEE)

Merci Monsieur le Président

En tant que représentant de l'Institut national de la statistique français, l'INSEE, je voudrais exprimer le grand intérêt que cet Institut trouve dans la réunion d'aujourd'hui.

L'INSEE fournit une aide importante en mettant à la disposition d'AFRISTAT et des pays participants, de nombreux experts soit au cas par cas, soit en le détachant pour plusieurs années à AFRISTAT.

Pour l'INSEE, cela représente un effet important et l'Institut se félicite de toute initiative qui peut contribuer à rendre son aide plus efficace.

Dans ce cadre, je retiendrais 3 idées qui me paraissent ressortir avec bonheur de nos débats de ce jour.

Il s'agit :

- de la caractérisation nationale des stratégies de développement de la statistique ;
- de l'utilité de la coordination ;
- et enfin d'AFRISTAT ;

Laissez-moi revenir rapidement sur chacune d'elles.

1. l'idée véhiculée derrière les termes de stratégies nationales est celle qui veut que ce soit chaque pays qui doit décider lui-même de son programme de consolidation de la statistique et contribuer lui-même à l'élaboration du plan d'action qui le concerne. Bien sûr son propre plan d'action doit s'inscrire dans les cadres existants, notamment celui du SGDD, dont nous avons eu ce matin d'excellentes présentations.

Mais il n'y aura construction de compétence, appropriation, que si chaque pays décide de la direction qu'il donnera à son effort, bien sûr avec l'aide de ses partenaires.

2. la 2^{ème} idée est celle de coordination. Elle a été largement développée ce matin, mais laissez-moi dire qu'au-delà d'une préoccupation légitime d'éviter les redondances et les gâchis en ce qui concerne l'aide d'ores et déjà accordée, il est important de voir qu'une bonne coordination est susceptible d'inciter les différents pourvoyeurs d'aide à accentuer leur effort.

Elle est aussi importante pour le développement de synergie locales, ce que certains ont appelé ce matin les coopérations Sud-sud.

Enfin, elle est bien sûr indispensable pour une programmation et une réalisation efficace des plans d'actions.

3. enfin la 3^{ème} idée est tout simplement : AFRISTAT

Je crois qu'il est manifeste pour chacun, et cette journée le prouve encore à l'envi, qu'AFRISTAT est la bonne structure, à la fois pour programmer les différentes actions, coordonner et susciter les aides et assurer le suivi des efforts de mise en oeuvre.

Au cours du temps, AFRISTAT a montré qu'elle était non seulement capable de fournir une aide très efficace à la construction des capacités statistiques des Etats, mais aussi qu'elle permettait une grande capitalisation d'expertise statistique et enfin qu'elle était une excellente organisatrice, comme nous le montre la réunion d'aujourd'hui.

Confions lui en plus de ses prérogatives actuelles, qui regardent la mise en oeuvre de l'aide technique, des responsabilités importantes en matière d'information, de coordination et de suivi des différents programmes d'aide.

Dans cet esprit, l'INSEE souhaiterait qu'AFRISTAT organise chaque année une conférence comme celle d'aujourd'hui, qui rassemblerait les différents partenaires de l'aide technique, bailleurs, fournisseurs d'aide technique et pays destinataires de cette aide.

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA)

Merci, Monsieur le Président,

Le repositionnement de la CEA pour mieux servir l'Afrique, entamée en 2005, s'est finalisé par l'adoption du cadre stratégique de la CEA par la conférence des ministres. Ce cadre stratégique est orienté sur l'intégration africaine et les programmes de l'Union Africaine (NEPAD) et les besoins spécifiques du continent. Ainsi :

- la statistique à travers la création du Centre africain pour la Statistique, tient une place importante ;
- avec ses partenaires stratégique au niveau régional (AUC, BAD, ACBF, AFRISTAT, etc.) et sous régional (CER,...) a créé un cadre de concertation permanent (STATCOM-AFRIQUE) pour pousser l'agenda de la statistique ;
- au niveau mondial, et dans la ligne de la philosophie des Nations unies, collaborer étroitement avec la division statistique des Nations unies et autres agences de Nations unies, PARIS21 la CEA travaille étroitement avec les partenaires bilatéraux ;
- la communauté Africaine de Statistique dispose maintenant d'un CSRR qui devrait guider les interventions en matière statistique en Afrique dans les 10 prochaines années
- le développement par la Commission de l'UA, d'une charte Africaine de la statistique ;
- plaider pour la statistique appel pour une plus grande mobilisation pour la célébration de la journée Africaine de la Statistique.

Cette année le thème est sur les statistiques de l'emploi : Grandes orientations statistique en Afrique : BAD, ACBF, PARIS21 et la DSNU

Je vous remercie.

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE (ACBF)

Avec l'extension de son mandat en 2000, la Fondation a eu à inclure dans ses domaines de compétence et d'intervention, l'amélioration et le renforcement des capacités en statistique. Ce faisant, la Fondation s'attend, en collaboration avec les gouvernements africains, les institutions régionales et sous régionales, ainsi que divers acteurs de développement, à reconstruire et renforcer les systèmes statistiques nationaux disposant de personnel qualifier insuffisant, et mal équipés pour remplir leur mission.

Depuis l'expansion de son mandat, la Fondation a investi plus de 18 millions de dollars US dans le renforcement de la capacité statistique nationale et régionale en Afrique. Au niveau national, l'ACBF a approuvé et financé, en collaboration avec d'autres partenaires au développement, les projets de renforcement des capacités statistiques au Congo Brazzaville, au Cameroun, au Gabon, au Malawi, en République Centrafricaine, au Zanzibar et au Zimbabwe. L'objectif de ces interventions nationales est d'améliorer la performance des systèmes statistiques nationaux à fournir en temps opportun des données fiables et nécessaires à la prise de décision, au suivi et à l'évaluation des initiatives de développement.

Au niveau régional, ACBF est un des partenaires de la BAD dans la mise en œuvre du programme de comparaison internationale (PCI-Afrique). De plus, l'ACBF a, en collaboration avec le BIT mis en place un projet pilote de renforcement des capacités pour le développement du système d'information du marché du travail (LMIS) pour cinq pays Africains : Le Cameroun, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie. L'objectif du projet de LMIS est de renforcer les capacités pour la collection, l'analyse et le suivi des statistiques de marché du travail, en vue de produire des statistiques de pauvreté, en vue du suivi de l'exécution des stratégies et des programmes de réduction de pauvreté.

AFRISTAT a été désigné par les pays bénéficiaires comme l'agence régionale de mise en œuvre. Projet qui a connu une mise en œuvre exemplaire dont se réjouissent l'ACBF et les pays bénéficiaires. Plusieurs autres pays souhaitent bénéficier de ce projet, mais la décision de l'extension dépendra de la disponibilité d'autres partenaires techniques et financiers à participer au financement du projet dans sa deuxième phase. Enfin, en août 2007, l'ACBF a signé un accord de don avec la Commission de la CEDEAO pour un appui à son programme de développement de la statistique dans le pays membres.

Par ailleurs, l'ACBF dispose aussi d'un réseau d'experts en statistique (STATNET), qui se concentre sur le partage et la diffusion des meilleures pratiques et contribue à l'amélioration des définitions, des concepts, des méthodologies, des mesures et à fournir de conseil technique dans l'analyse statistique et la gestion des statistiques. Une initiative récente de ce réseau est la revitalisation de l'Association des Statisticiens Africains. Initiative que l'ACBF poursuit en collaboration avec la BAD et la CEA.

Actuellement, sur demande des écoles francophones de formation en statistique, la Fondation est en train de préparer, en collaboration avec les écoles tant francophones qu'anglophones, ainsi que la BAD et la CEA, un programme intégré de mise en réseau et des écoles et centres de formation en statistique en Afrique.

Je voudrais, pour terminer, indiquer que l'ACBF, dans son plan stratégique a moyen terme PSMT 2007-2011) va continuer son appui direct aux instituts nationaux de statistique qui en feraient la demande pour la mise en œuvre de leur SNDS, ainsi qu'aux communautés économiques régionales, tel que cela a été le cas avec la CEDEAO.

Je vous remercie.

PARTNERSHIP IN STATISTICS FOR DEVELOPMENT IN THE 21ST CENTURY (PARIS21)

Monsieur le Ministre,

Chers collègues,

Cela fait maintenant de nombreuses années que les pays qui sont représentés ici - avec l'appui d'AFRISTAT, de leurs institutions régionales et sous-régionales et des partenaires traditionnels, et avec des fortunes diverses mais globalement avec une détermination remarquable et un succès croissant - se sont engagés sur la voie de la maîtrise du développement de leur système statistique pour en faire un outil performant au service du développement national, et en priorité au service des stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Dans vos pays, l'accélération du développement nécessite toujours l'apport de soutiens extérieurs, soutiens matérialisés par de l'assistance technique, par des dons financiers ou en nature, et aussi par des prêts concessionnels de longue durée.

Il en est de même pour le développement de la statistique ; la SNDS, de par sa nature même, est conçue pour être aussi le cadre d'intégration des aides extérieures apportées au développement de la statistique nationale, tous domaines confondus. Mais, pour réussir cette intégration, il est indispensable de construire un cadre et des mécanismes de coopération entre les partenaires techniques et financiers et les responsables nationaux.

Bien que de nombreux efforts soient faits dans cette direction, en particulier par les membres de PARIS21, la situation actuelle est encore loin de répondre aux attentes révélées à l'occasion de l'élaboration des dernières SNDS. Ceci a été mis en lumière à l'occasion de l'exercice de 'reporting' conduit en Afrique par PARIS21 et qui a conclu :

- Que les partenaires eux-mêmes ne connaissent pas toujours très bien l'ensemble des aides qu'ils apportent pays par pays et domaine statistique par domaine statistique,
- Que plusieurs partenaires peuvent intervenir dans un même domaine sans réelle concertation, alors que d'autres restaient sans appui,
- Que les mécanismes de mise à disposition des aides sont souvent complexes et difficiles à articuler avec les mécanismes de fonctionnement dont se sont dotées les administrations des pays bénéficiaires ; aussi, pour ne pas hypothéquer les résultats souhaités en commun, les entorses aux règles sont fréquentes.
- Les soutiens ne sont pas systématiquement alignés sur les mécanismes et les calendriers de décision politique.
- Il n'est pas rare que des programmes d'aide ne répondent pas aux besoins nationaux prioritaires.

Ce constat n'est ni propre au domaine de la statistique, ni tout à fait nouveau. C'est lui qui a conduit à l'adoption en 2005 de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et à sa mise en œuvre progressive depuis.

Je vous suggère de consulter les rapports de l'enquête 2006 de mise en œuvre préparés par l'OCDE et les gouvernements concernés. Et de vous rapprocher de notre collègue, et ami Monsieur Beidou, qui pourra vous parler de l'organisation de la concertation État/partenaires mise en place au Niger dans le cadre de sa Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté, et plus particulièrement en vue soutenir sa Stratégie de Développement Rural.

La déclaration de Paris a retenu 5 principes essentiels : l'appropriation nationale, l'alignement des partenaires, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

Permettez-moi de les reprendre dans le contexte d'une approche sectorielle de la statistique nationale dont le développement doit être intégré et contribuer à la Stratégie Nationale de Développement et de Réduction de la Pauvreté :

1. L'APPROPRIATION : les pays exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement de leur statistique (leur SNDS) et assurent la coordination de l'action à l'appui de ce développement.
2. L'ALIGNEMENT : les partenaires techniques et financiers font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement de la statistique, sur les institutions et les procédures des pays en matière de statistique.
3. L'HARMONISATION : les actions des partenaires techniques et financiers sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective.
4. La GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS : il s'agit pour tous de gérer les ressources et améliorer le processus de décision en vue d'obtenir des résultats que ce soit globalement ou dans le domaine de la statistique.
5. La RESPONSABILITÉ MUTUELLE : Les partenaires techniques et financiers et les pays partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement de la statistique.

L'adhésion à ces principes est dans l'intérêt de chacun des acteurs, qui doivent en respecter le principe fondateur selon lequel arrêter les politiques de développement est la prérogative exclusive des pays, ce qui n'exclut pas l'assistance à la formulation de ces politiques.

Respecter ces principes c'est pour les partenaires techniques et financiers l'assurance que leurs actions seront efficaces, ce dont ils sont responsables devant leurs parlements ou leurs plus hautes instances, et pour les pays que les appuis qu'ils reçoivent sont conformes en dernier ressort aux aspirations de leurs populations. Il s'agit pour tous de s'entendre sur un code de bonne conduite dans le respect des intérêts légitimes de chacun.

Bien qu'exprimés de manière différente, ces mêmes principes servent de fondement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique. En effet, une SNDS doit :

- être adoptée en dernier ressort par les autorités nationales, qui en sont le maître d'ouvrage, et mise en œuvre dans le respect des réglementations nationales,
- porter sur chacun des domaines d'information statistique, en assurer l'intégration et procéder aux arbitrages indispensables,
- répondre aux besoins prioritaires découlant des objectifs de résultats fixés par les politiques nationales de développement et de réduction de la pauvreté,
- permettre au pays de satisfaire tous les engagements pris en matière de statistiques vis-à-vis de chacune des institutions dont il est membre, comme par exemple dans le cadre du SGDD, du CSRR et du PSTA
- être mise en œuvre dans un souci permanent d'efficacité et de bonne utilisation des ressources nationales ou extérieures,
- pouvoir être évaluée grâce à des mécanismes de suivi et de concertation conduisant chacun des intervenants à faire régulièrement rapport sur sa participation et, en retour, à en connaître les effets.

Ainsi donc, avec la SNDS comme cadre d'intégration et les principes de la déclaration de Paris, les bailleurs sauront optimiser leurs appuis au développement statistique, et ainsi au développement des pays.

Je vous remercie.

COMMISSION DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

Monsieur le Ministre,

Chers collègues,

Les activités statistiques ont été considérées depuis le début du processus d'intégration de l'UEMOA comme un instrument majeur devant fournir les repères nécessaires à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales. Le Traité de l'UEMOA, en effet, poursuit les principaux objectifs qui sont la création du marché commun, l'harmonisation des politiques économiques et budgétaires et la mise en œuvre des politiques sectorielles dans les différents aspects de la vie économique et sociale de l'Union. La conduite et le suivi des différentes politiques nécessitent l'élaboration de systèmes d'informations et notamment la constitution de base de données statistiques plus actuelles et plus fiables. La Commission de l'UEMOA, dès sa création a considéré comme prioritaires de promouvoir le développement de la production statistique en vue de renforcer le processus d'intégration régionale.

Cette préoccupation était d'autant plus importante que cette institution régionale a été mise en place particulièrement pour développer le marché commun concurrentiel basé sur la libre circulation des biens, des services, et des capitaux. Ainsi, les programmes d'intégration régionale mis en place par la Commission de l'UEMOA sont étroitement liés à ceux qui sont conduits dans le domaine de la statistique. Ces liaisons ont été surtout marquées au niveau du mécanisme de surveillance multilatérale des politiques et des performances macroéconomiques et de la surveillance commerciale. La plupart des réalisations statistiques de l'UEMOA ont pu être possibles grâce à l'appui technique et financier de l'Union Européenne durant la période 1994 à 2005.

Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire sur le plan statistique dans les autres chantiers d'intégration régionale, comme il est décrit dans le programme régional statistique de l'UEMOA (PROSU) adopté en 2005 pour la période 2006 à 2011.

Le présent exposé se propose, d'une part de, rappeler les principaux aspects positifs de cette fructueuse collaboration et d'autre part, et d'évoquer de nouveaux défis pour une plus grande mobilisation du financement national, international et régional face aux besoins croissants en informations statistiques du processus d'intégration régionale.

Permettez moi de souligner le caractère exemplaire de la coopération entre l'Union Européenne et l'UEMOA sur le plan de la conduite des activités statistiques.

L'UE a aidé l'UEMOA, depuis sa création, à définir et à conduire des politiques sectorielles régionales dans la quasi-totalité de ses domaines d'intervention. A travers les deux phases du programme d'intégration régionale PARI 1 et 2 financés par les 7 et 8^{ème} FED, une somme de 7 milliards de CFA a été consacrée aux activités statistiques. L'accent a été mis particulièrement sur les activités statistiques pour la mise en place d'un dispositif de la surveillance multilatérale et au développement de l'information conjoncturelle pour les opérateurs économiques. Malgré cette restriction, plusieurs domaines statistiques ont été touchés.

Il s'agit des prix à la consommation, des comptes nationaux, du secteur informel, et de la production industrielle. Cette collaboration a permis d'atteindre plusieurs résultats positifs parmi les quels on peut citer :

- le développement d'une expertise aussi bien nationale que régionale ;

- la cogestion réussie d'un dispositif complexe faisant intervenir plusieurs partenaires dont Etats membres, Commission de l'UEMOA, AFRISTAT- Commission de l'Union Européenne et plusieurs institutions techniques spécialisées nationales et internationales. ;
- La contribution active d'autres partenaires techniques et financiers comme la France et la Banque Mondiale ;
- La prise en compte effective de la nécessité de consolider les acquis à moyen et long terme.

D'une manière générale, cet appui de la Commission de l'UE a été un exemple de bonne pratique car il a apporté un soutien technique et financier ayant permis à la Commission de l'UEMOA de développer en son sein, un programme intégré et en parfaite harmonie avec les activités menées par les Etats membres. Dans un environnement où les moyens des Etats membres sont limités, il faut souligner que cet appui a été marqué par une très grande continuité même si des difficultés de mobilisation des ressources ont été notées de façon sporadique. Il est heureux de constater qu'une nouvelle convention de financement a été signée au titre du 9eme FED pour soutenir l'intégration régionale et dans ce cadre, un appui conséquent a été réservé aux activités statistiques.

Si de grands progrès ont été réalisés, de nouveaux besoins statistiques restent à satisfaire. Il convient tout en consolidant les acquis d'aller au-delà des appuis techniques et financiers concentrés sur les indicateurs macroéconomiques et conjoncturels, et sur les statistiques du commerce extérieur en vue de répondre aux besoins de la surveillance multilatérale et de la surveillance commerciale. L'ambition de la Commission est de les étendre aux statistiques utiles à la préparation, au suivi et à l'évaluation des politiques sectorielles. Au demeurant, l'UEMOA s'est engagée sur un programme économique régional 2004-2008 (PER). Le suivi et l'évaluation de ce programme nécessitent aussi des statistiques, qui ne sont pas souvent disponibles.

Enfin, en commun accord avec la Commission de la CEDEAO, et avec l'aide de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission de l'UEMOA a adopté en novembre 2006 à Abuja un document de stratégie régionale de réduction de la pauvreté (DSRRP). Ce document identifie une liste de 35 indicateurs statistiques à suivre pour évaluer l'impact des ces stratégies (nationales ou régionales).

C'est dans ce contexte que la Commission envisage de mettre en œuvre un nouveau programme statistique sur la période 2006-2010, qui prendra en compte toutes ces préoccupations. L'objectif global de ce programme est de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'intégration régionale de l'Union par le renforcement du système statistique régional.

Ses objectifs spécifiques sont de trois ordres :

- améliorer, harmoniser et moderniser la production statistique régionale ;
- mettre en place et opérationnaliser les dispositifs institutionnels de suivi dans chaque domaine ;
- renforcer les capacités institutionnelles et techniques de la Commission de l'UEMOA

Les actions à mener sont réparties dans les quatre axes suivants :

- renforcement de la convergence des politiques ;
- pauvreté et cohésion sociale (Suivi du DSRPR et des ODM) ;
- construction du marché commun ;
- renforcement institutionnel.

Au plan des ressources humaines, le programme nécessitera le renforcement des capacités des cadres en charge de la production statistique dans les différents domaines ; et l'appui technique d'experts (dont ceux d'AFRISTAT) ;

Le coût total du programme sur la période 2006-2010 est estimé à 7,5 milliards de FCFA, dont environ 4,2 milliards de FCFA pour les activités nationales communes (enquêtes) découlant de la demande

régionale. Ce total ne comprend pas les activités statistiques nationales courantes dont la programmation doit se faire à travers les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS).

Au titre de l'axe relatif au renforcement de la convergence des politiques, la commission de l'UEMOA a pu mobiliser autant sur ses propres ressources que sur celles de la Coopération Française, le financement nécessaire de 2,9 milliards de FCFA pour la rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation. (IHPC)

Par ailleurs, dans le cadre du Système général de diffusion des données (SGDD), qui a été créé en réponse à l'appel lancé par la communauté internationale au FMI et à d'autres organismes de régulation en faveur de la mise en place de normes et codes de bonnes pratiques dans un certain nombre de domaines économiques et financiers, la Commission de l'UEMOA souhaite appuyer les efforts déployés par ses Etats membres.

Tous les États membres de l'UEMOA ont adhéré au Système général de diffusion des données (SGDD) et se sont engagés ainsi envers le Fonds Monétaire International (FMI) et le reste du monde à diffuser le plus largement possible leurs statistiques macro-économiques et financières.

En conformité avec le mandat de coordonnateur régional qui lui a été confié par les États membres de l'Union, la Commission de l'UEMOA a participé activement à l'initiative lancée par le FMI en mettant, depuis trois ans, à la disposition des États de l'espace sur le serveur Internet de la Commission pour y ouvrir leurs propres pages Internet en Français sur le SGDD. Cependant, ce site n'est pas régulièrement actualisé faute de données plus récentes.

La Commission compte poursuivre son activité de coordination des diverses publications statistiques, traditionnelles et électroniques, à travers son site en fournissant des informations actuelles sur le SGDD des États membres de l'UEMOA.

Elle doit aussi continuer à mettre en oeuvre au profit des États membres des activités de renforcement des capacités visant l'élaboration des rapports sur la qualité et assister les États dans la mise en oeuvre et/ou l'adhésion au SGDD et à la NSDD du FMI. Pour la mise en oeuvre de ces activités, elle doit compter sur l'appui, en particulier, du FMI tout en renforçant son partenariat avec AFRISTAT et toutes les institutions internationales avec qui elle a développé des rapports très étroits de coopération pour remplir ses missions

La mise en oeuvre de ce programme statistique régional va permettre d'atteindre des résultats cruciaux pour l'intégration régionale. Ainsi, les utilisateurs extérieurs à la Commission auront accès à des données régionales dans tous les domaines couverts par les politiques communautaires. Toutes les politiques et tous les programmes de l'Union, disposeront d'un système d'information statistique opérationnel et fiable. La Commission aura un système statistique mieux coordonné et utilisant les synergies possibles avec les autres acteurs régionaux. La réussite de ce programme suppose une réelle implication de tous les États membres, des partenaires au développement et la volonté effective des gouvernements à s'engager davantage dans un processus de développement et d'harmonisation des statistiques pour le renforcement de l'intégration régionale.

Je vous remercie

INTERVENTION DE LA COMMISSION EUROPEENNE (EUROSTAT)

Monsieur le Ministre,

Chers collègues,

La Commission européenne souhaite tout d'abord remercier la Direction Générale d'AFRISTAT pour l'excellente tenue des travaux, ainsi que tous les partenaires qui y ont contribué.

Lors d'une réunion organisée par l'INSEE à Paris au mois de mai dernier, la Commission européenne avait fermement soutenu cette initiative de mieux coordonner l'assistance technique pour le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) des pays africains francophones notamment appuyés de façon très efficace par AFRISTAT.

Cette approche coordonnée est fondamentale. Elle est notamment conforme aux engagements de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, entérinée le 2 mars 2005, et à laquelle une centaine de ministres, de responsables d'organismes d'aide et d'autres hauts fonctionnaires ont adhéré. Les responsables ont engagé leurs pays et organismes à continuer à augmenter les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion axée sur les résultats avec des actions et des indicateurs à suivre.

Je souhaiterais notamment parler du SGDD. Il vise à (i) améliorer les capacités statistiques pour fournir des données de qualité dans les domaines macro-économiques, sociaux et démographiques, produites dans plus de transparence (ii) proposer des projets de développement, (iii) mais aussi à assister les pays à diffuser ces données selon des méthodes appropriées, le tout dans une vision globale d'ensemble des projets statistiques.

La Commission y adhère pleinement.

En effet, les données statistiques fiables et disponibles à temps constituent un élément indispensable dans la définition et le suivi des politiques de développement et de réduction de la pauvreté, en particulier les DSRP et les OMD. Les statistiques constituent en outre l'information de base de la gestion axée sur les résultats (Cf. la Déclaration de Paris), i.e. principalement des indicateurs de performance dans le cadre de l'appui budgétaire qui deviendra, dans le cadre du 10^{ème} FED, l'instrument de mise en œuvre de l'aide privilégié dans une majorité de pays.

Devant la multiplicité des cadres internationaux ou régionaux qui visent à renforcer les systèmes statistiques des pays africains, on a parlé du SGDD, du cadre stratégique de référence pour le renforcement des capacités statistiques, du PSTA d'AFRISTAT, ou d'autres encore, il est indispensable de faire référence à la nécessaire coordination des approches. Les SNDS encouragées par PARIS21, véritable cadre à moyen terme de développement des activités statistiques dans les pays, permettent de répondre à ce point. Par ailleurs, pour une meilleure appropriation des travaux par les bénéficiaires, la Commission aux côtés des participants de la Table ronde de Hanoi début 2007, plaide pour adopter l'approche sectorielle dans le renforcement des capacités statistiques, tel que cela a été fait dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les SNDS doivent constituer là aussi, le cadre de référence.

Au plan opérationnel, la Commission européenne appuie au renforcement des capacités statistiques au niveau régional aussi bien qu'au niveau national, sur financement des fonds européens de développement (fonds FED) pour répondre au besoin des bénéficiaires. Ces appuis sont apportés selon une approche projet, sectorielle ou budgétaire, selon les capacités des bénéficiaires, en matière de gestion des finances et la disponibilité d'une stratégie nationale ou sectorielle à moyen terme. Ils s'inscrivent dans le cadre des documents stratégiques pays (DSP), outil de programmation

pluriannuelle, adoptés d'un commun accord par la Commission et les bénéficiaires. Les thèmes prioritaires de la coopération décrits dans le Consensus européen pour le développement, couvrent notamment l'intégration régionale et le commerce, la gouvernance, le développement humain, la cohésion sociale et l'emploi, ce qui induit, en plus des indicateurs d'efficacité de l'aide, une demande accrue en données statistiques économiques fiables. Et donc le renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux à produire cette information.

Les besoins de développement exprimés ici feront l'objet de discussions attentives lors des phases d'identification et de formulation des projets FED, entre les services concernés de la Commission et les ordonnateurs nationaux aussi bien que régionaux. Ils pourront donc éventuellement faire l'objet d'un appui de la Commission. Des synergies doivent être renforcées avec les programmes régionaux d'appui à la statistique en cours actuellement en Afrique de l'ouest (UEMOA et CEDEAO) ainsi qu'en Afrique centrale dans la zone CEMAC.

La Commission considère notamment que les projets d'amélioration des SGDD sont un outil très utile pour identifier les besoins et coordonner les actions qui peuvent faire l'objet d'un appui dans les pays. Il est pour cela, toutefois indispensable que les pays fassent une mise à jour annuelle de ces plans. Après consultation du site FMI, on peut constater que depuis la mise en œuvre du SGDD en Afrique sub-saharienne francophone début des années 2000, cette mise à jour n'est pas faite dans la plupart des pays, ou n'est pas mise à la disposition des utilisateurs. De même, les données statistiques produites par les Etats ne sont pas toujours diffusées rapidement, ni selon les moyens les plus appropriés.

Il sera dans ce cas nécessaire de tenir compte de façon critique, de ce qui a bien fonctionné par le passé, de ce qui a moins bien, ou n'a pas fonctionné, afin d'améliorer l'appui au système statistique, et organiser de façon régulière la production et la diffusion des plans d'amélioration. Il est nécessaire également de s'inspirer de l'expérience des pays anglophones dans ce domaine.

Par ailleurs, la Commission souhaite souligner toute l'attention qu'elle porte à la nécessaire coordination et à la cohérence du système statistique au sein de chaque pays, ainsi qu'aux échanges d'information entre les différentes sources statistiques. Il s'agit là, d'une condition indispensable au renforcement durable des capacités statistiques.

Mais ces efforts ne seront utiles et pérennes que si des statistiques, plus détaillées et de meilleure qualité, sont pleinement utilisées dans les processus de décisions nationaux.

Je vous remercie de votre attention.

AGENCE CANADIENNE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI) ET STATISTIQUE CANADA

Merci Monsieur le Président,

Chers participants,

Il faut des statistiques fiables, à jour, pertinentes et différenciées par sexes pour élaborer des politiques et en évaluer les résultats ; pour faire de la recherche et examiner de façon empirique des enjeux qui évoluent avec le temps ; pour renseigner le public et contribuer à la prise de décisions ; pour favoriser des discussions éclairées sur les événements qui touchent ceux qui vivent et travaillent en société.

L'objectif est d'améliorer la capacité des systèmes statistiques nationaux et internationaux à recueillir et à utiliser des données à l'appui du développement afin que l'on puisse disposer des données voulues en vue de la réalisation des Objectifs de développement du millénaire et de mesurer l'efficacité de l'aide.

L'entente cadre entre l'ACDI et Statistique Canada appuie le recours à une approche à l'échelle de l'ACDI ainsi qu'une approche pangouvernementale en ce qui concerne le renforcement des capacités statistiques dans les pays en développement. Elle comprend trois volets principaux :

1. Approche conjointe pour le renforcement des capacités statistiques (Banque mondiale à travers le fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités, ACDI et Statistique Canada et PARIS21) ;
2. Programme de formation international à l'intention des cadres des institutions statistiques nationales des pays partenaires ;
3. Programmes – pays :
 - Ou bien choisir deux ou trois programmes – pays (par exemple Zambie, Tanzanie, Malawi) dans le cadre desquels on renforcera les capacités des institutions statistiques nationales pendant une période de cinq ans ;
 - Ou bien choisir deux programmes – pays et un programme régional (par exemple AFRISTAT).

Selon l'entente cadre entre l'ACDI et Statistique Canada, les deux parties devront élaborer des plans de collaboration et l'ACDI devra coordonner toutes les activités de renforcement des capacités statistiques qui la concernent.

Je vous remercie de votre attention

DEPARTMENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES NATIONS UNIES : DIVISION DE STATISTIQUE

Monsieur le Ministre,

Chers collègues,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la Conférence sur l'assistance en Afrique francophone dans le domaine de la statistique, et je tiens à remercier l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) pour l'avoir organisée. Cette conférence constitue, aux yeux de la Division de statistique des Nations unies, une occasion importante pour soutenir les instituts de statistique des pays francophones d'Afrique dans leur effort de développement d'un programme pluriannuel de renforcement des connaissances et de l'utilisation des bonnes pratiques statistiques. La DSNU soutient vivement cette initiative parfaitement en ligne avec ses propres efforts de mise en œuvre de la résolution 2006/6 de l'ECOSOC sur le renforcement des capacités statistiques, qui appelle la DSNU et les Commissions régionales à fournir un appui supplémentaire aux pays en développement.

La compilation de statistiques de base de bonne qualité est primordiale pour les instituts nationaux de statistique, en ce qu'elle accroît leur capacité à répondre aux besoins en données des responsables politiques, des milieux d'affaires, et de toutes les autres parties prenantes en matière statistique. Dans de nombreux pays, notamment en Afrique, les statistiques de base sont incomplètes et souvent de qualité limitée. C'est pourquoi la DSNU a décidé de recentrer son programme de travail des prochaines années et de porter une attention toute particulière aux statistiques de base.

A l'aune de ces besoins et de ces circonstances particulières, notre programme de travail sera tourné en priorité vers les pays africains. En collaboration avec AFRISTAT et le Centre africain pour la statistique, la DSNU s'est engagée à fournir une assistance aux instituts nationaux de statistique des pays africains, sur la base d'une forte appropriation nationale. L'objectif stratégique de cette

assistance est d'accroître significativement la capacité des pays africains dans le domaine des statistiques de base d'ici à la fin de la décennie. Pour que ce programme d'assistance soit efficace, la DSNU a commencé à passer en revue et à évaluer les pratiques de recueil et d'analyse des données des pays africains pour un large éventail d'aspects, parmi lesquels le rôle des statistiques dans la formulation des politiques, l'adéquation des cadres statistiques avec les standards internationaux, et l'efficacité des programmes de collecte de données. Cette évaluation fournira l'apport nécessaire à l'identification des principaux défis auxquels les systèmes statistiques nationaux font face dans ces domaines. Elle facilitera aussi l'établissement de priorités pour la formulation d'un plan d'action.

Afin de s'assurer la participation active des pays, la DSNU conduit actuellement une série d'ateliers à travers l'Afrique. Ces deux dernières années, pas moins de 15 ateliers ont été organisés par la DSNU en Afrique, en collaboration avec des organisations régionales telles qu'AFRISTAT et le Centre africain pour la statistique. En 2006, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, l'Ethiopie, le Mali et le Mozambique ont accueilli 6 ateliers, sur des thèmes liés aux statistiques de base tels que le recensement de la population et de l'habitat, les statistiques de commerce ou le renforcement de l'infrastructure statistique nationale. Cinq des 9 ateliers programmés en Afrique cette année se sont déroulés en Afrique du Sud, en Ethiopie, à l'île Maurice, et en Zambie, sur des sujets tels que les statistiques économiques de base, l'environnement, l'énergie, la cartographie et l'organisation des recensements. Les 4 ateliers restants, prévus pour novembre et décembre, se tiendront en Egypte, en Ethiopie et au Maroc, sur les thèmes des statistiques des enregistrements des faits d'état civil, des nomenclatures économiques, de la cartographie et l'organisation des recensements, et du commerce. Au-delà du renforcement des capacités statistiques nationales, en ce qu'ils fournissent des fora pour l'échange des expériences nationales, ces ateliers facilitent l'identification de problèmes cruciaux auxquels les instituts nationaux de statistique doivent s'attaquer. Avec l'assistance de la DSNU et des partenaires régionaux, ils facilitent également la formulation d'un ensemble de recommandations concernant les futures actions à mener.

Dans le contexte de ce programme d'assistance, la DSNU coopère étroitement, dans une approche intégrée, avec AFRISTAT et avec le Centre africain pour la statistique afin de dégager des synergies, et dans le but d'utiliser nos ressources de la manière la plus efficace possible. Il existe un réel besoin de passer en revue les activités en cours des organisations et institutions régionales et internationales, pour qu'elles deviennent davantage cohérentes et complémentaires. La DSNU est consciente de cette exigence et engagera, dans un proche avenir, une série de consultations avec ses partenaires en ce sens.

A l'issue de cet exercice, la DSNU espère produire des résultats concrets comme des rapports techniques sur la situation des différentes statistiques de base dans les pays africains, qui contiendront la description des bonnes pratiques applicables selon les différentes circonstances et selon les ressources disponibles des pays.

Je crois intimement qu'avec un engagement constant et avec persévérance nous pouvons, collectivement, faire la différence. Je vous prie d'accepter mes sincères vœux de succès et de réussite pour cette conférence, ainsi qu'un séjour agréable à Bamako.

Merci

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL – WEST AFRITAC

Monsieur le Ministre,

Chers collègues,

Les Centres régionaux d'assistance technique du FMI en Afrique (AFRITAC) ont pour principal objectif de collaborer avec les pays africains au renforcement des capacités nationales de formulation et de mise en œuvre de leurs politiques de lutte contre la pauvreté axée sur la croissance dans le cadre du processus du Document stratégique de la réduction de la pauvreté (DSRP).

L'AFRITAC de l'Ouest, inauguré en mai 2003, couvre les huit pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, ainsi que la Guinée et la Mauritanie. Deux autres Centres ont été ouverts en Tanzanie en octobre 2002 (AFRITAC de l'Est) et au Gabon en janvier 2007 (AFRITAC du Centre). A terme, deux autres centres pourraient être créés, pour couvrir l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, mais aucun calendrier ferme n'est établi à cet effet.

Les donateurs qui financent AFRITAC de l'Ouest sont notamment : le Mali qui, conjointement avec la BCEAO, fournit les installations et le personnel local, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement, l'Allemagne, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, la Suède et la Suisse.

La structure de gestion du Centre est conçue de manière à promouvoir l'internalisation et la responsabilisation des pays bénéficiaires. Le Centre est placé sous la direction d'un Comité d'orientation composé de représentants des dix pays africains bénéficiaires, de la Banque africaine de développement, du FMI, de la BCEAO et des partenaires au développement bilatéraux représentés par trois pays membres (l'Allemagne, le Canada et la France). Des repères de réalisation tangibles sont définis dans le programme de travail du Centre.

Le Directeur et les huit Conseillers résidents d'AFRITAC de l'Ouest aident les pays bénéficiaires à concevoir des programmes de renforcement des capacités adaptés à leurs besoins; à assurer le suivi de la mise en œuvre des projets d'assistance technique; à améliorer la coordination des partenaires techniques et à répondre rapidement aux nouveaux besoins d'assistance technique.

Les principales priorités du Centre sont les suivantes :

- amélioration de la gestion des dépenses publiques et de la comptabilité publique ;
- renforcement de la gestion des douanes et des impôts, pour une collecte plus efficace des recettes de l'État ;
- amélioration des statistiques macroéconomiques et financières ;
- aide à la gestion de la dette et au développement des marchés financiers ;
- surveillance des institutions de microfinance.

Avec deux Conseillers sur huit, la statistique représente un quart des activités du Centre. Une première Conseillère s'occupe des statistiques macroéconomiques et notamment des statistiques de Finances Publiques tandis que le second Conseiller œuvre dans le domaine des statistiques du secteur réel.

Le Centre AFRITAC de l'Ouest s'efforce d'assurer une bonne coordination de ses interventions avec les autres partenaires techniques et financiers. En matière statistique, cela se traduit notamment par des contacts étroits avec AFRISTAT, que ce soit sur le plan institutionnel (AFRISTAT participe au Comité d'Orientation d'AFRITAC de l'Ouest, et AFRITAC de l'Ouest au Conseil Scientifique

d'AFRISTAT), ou sur le plan technique avec des échanges constants entre conseillers des deux institutions. Plus encore, AFRITAC de l'Ouest a contribué de façon substantielle à la fourniture d'assistance technique pour l'amélioration des comptes nationaux dans le cadre du projet « comptes nationaux non définitifs et provisoires » mis en place par AFRISTAT avec l'appui de l'INSEE.

Pour l'avenir, l'AFRITAC de l'Ouest poursuivra cette collaboration, qu'elle juge fructueuse, pour la mise en œuvre des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique dans la perspective du Système Général de Diffusion des Données.

CENTRE EUROPEEN DE FORMATION DES STATISTICIENS ECONOMISTES DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT (CESD)

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné la parole. J'ai hésité à la demande pour ne pas allonger les débats.

Le CESD n'est pas une organisation internationale. C'est une association sans but lucratif créée il y a 45 ans. Il est plus connu par son établissement de formation qui a formé des statisticiens jusqu'en 1994 dans les locaux de l'INSEE. Depuis 2004, l'accent est mis sur la vie associative. Le CESD continue d'apporter sur une forme nouvelle, sa contribution.

A la formation des statisticiens africains, non seulement pour la formation initiale mais également sur la formation continue.

Le CESD a ses projets d'appui deux écoles et est en train de finaliser avec AFRISTAT un projet d'élaboration d'un programme de formation continue à l'attention des Etats membres AFRISTAT

Je voudrais maintenant intervenir en tant que statisticien africain. Je voudrais suggérer qu'un accent particulier soit mis sur le renforcement des capacités d'organisation, de gestion, de planification et de suivi des travaux des SSN et notamment des INS.

Afin de leur permettre d'absorber les appuis nouveaux que se puissent de leur fournir les PT, je ne reçois de nombreuses initiatives africaines pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique que en souhaitant une meilleure coordination de ces initiatives.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU CAMEROUN

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes remerciements à AFRISTAT qui a eu l'heureuse initiative d'organiser la présente conférence. Elle nous permet en effet de faire le point sur les initiatives entreprises ça et là pour le développement de la statistique dans nos pays. En outre, j'adresse mes félicitations à tous les PTF qui ont déjà pris la parole pour présenter l'expérience de leur institution dans le domaine et pour nous faire découvrir les prochaines actions en faveur de la statistique.

Ma contribution s'articule autour de 3 (trois points) :

S'agissant du cadre de référence pays, nous partageons la proposition de PARIS21 qui vise à appliquer les principes de la déclaration de Paris au domaine de la statistique. Il faut en effet un cadre de référence unique dans lequel toutes les initiatives se mettent en place. Ce n'est que par ce biais que l'efficacité de l'assistance pourra s'accroître plus vite. Dans ce cadre de référence qui est en effet la SNDS, la responsabilité des gouvernements et leur leadership devront, être clairement définis.

Cette responsabilité s'étend notamment de la définition des priorités à la mise en place des ressources humaines et financières suffisantes. Les PTF apportent leurs appuis. Nous suggérons que cela soit bien reflété dans la déclaration de Bamako qui sanctionne les travaux de la conférence.

En ce qui concerne la coordination de l'assistance des PTF, il est souhaitable, pour chacun des partenaires de penser sur la mise en place d'un instrument financier adapté à la statistique.

Les formes classiques d'appui financier se prêtent mal à la nature et aux modalités d'exécution des activités statistiques.

Enfin la promotion de la coopération Sud/Sud retient également toute notre attention. A notre avis, la réussite de cette coopération est une mesure indirecte de l'impact de la coopération Nord/Sud. Le Cameroun à travers AFRISTAT, la Coopération française (INSEE) et PARIS21 notamment participant à des actions de renforcement des capacités dans d'autres pays d'Afrique subsaharienne, dans le domaine des prix, de la comptabilité nationale, des enquêtes auprès des ménages, d'archivage des données et de mise en place des bases de données. Nous intervenons également au Burundi pour la réalisation, sur financement de la Banque, de l'enquête sur le circuit de la dépense publique et de la satisfaction des bénéficiaires dans le secteur de la santé, de l'éducation et de la justice. De même, nous assistons les cadres de certains services statistiques sectoriels du Mali à la maîtrise de certains logiciels statistiques. Cette coopération Sud/Sud comporte des coûts que nos pays ne sont pas capables de supporter ; Il y a lieu pour les PTF de continuer a) à renforcer les capacités pour aider à se conformer aux nouvelles approches méthodologiques et conceptuelles notamment et b) à mettre en place la logistique d'accueil.

Merci M. Le Président.

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES DU GABON

Monsieur le Président,

Au même titre que la plupart des orateurs qui m'ont précédé, je me réjouis de l'initiative de la rencontre de ce jour qui nous a donné des informations importantes sur les questions de financement. Comme vous le savez, les problèmes d'identification et de mobilisation des ressources financières constituent souvent un des principaux freins au développement de nos activités dans les Instituts Nationaux de Statistique.

Je voudrais, Monsieur le Président, faire part de quelques commentaires sur les présentations qui viennent de nous être faites et partager également les initiatives et autres expériences engrangées par mon pays depuis quelques temps.

Aussi, sommes nous très heureux :

- de dire que nous partageons la proposition qui est faite de voir cette conférence être organisée périodiquement ; à ce sujet, la périodicité annuelle nous paraît la plus opportune ;
- d'indiquer qu'en matière de coopération sud-sud, le Gabon a développé, grâce à l'appui de l'UNFPA, une expertise sur la gestion des bases de données et l'exploitation des enquêtes démographiques. Notre pays appui déjà un certain nombre d'autres Etats frères dans leur processus d'exploitation des données du recensement et autres Enquêtes démographiques et de santé ;
- de constater que l'activité de formation en techniques de gestion des entités statistiques que se propose de nous offrir la coopération canadienne entre dans le droit fil de nos besoins en

matière de renforcement des capacités. En effet, avec les nombreuses sollicitations dont les INS sont de plus en plus l'objet, il est devenu urgent que nous nous dotions d'outils performants de gestion ;

- de vous annoncer que le Gabon va lancer officiellement l'élaboration de sa Stratégie Nationale de Développement Statistique (SNDS) à l'occasion de la célébration de la journée africaine de la statistique du 18 novembre de l'année en cours. A ce sujet, notre pays se rapprochera certainement de quelques partenaires parmi ceux qui se trouvent autour de cette table pour solliciter des appuis multiformes.

Enfin, Monsieur le Président, je souhaiterais émettre quelques inquiétudes malgré toutes les bonnes annonces qui viennent d'être faites. Celles-ci se rapportent essentiellement à la lourdeur des procédures des différents partenaires financiers qui occasionnent très souvent la mise à disposition tardive des ressources souvent promises ou acquises longtemps à l'avance. Cette contrainte majeure fragilise nos services dans leur effort constant de respecter la programmation de leurs activités.

Je vous remercie.

Annexe 4 : Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
ÉTATS MEMBRES D'AFRISTAT					
01	SOEDE Michel	BENIN	Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques, Institut national de la statistique et de l'Analyse économique	01 BP 323 Cotonou - BENIN	Tél. : (229) 95 96 08 82 / 21 30 78 08 Fax : (229) 21 30 82 46 Email : msoede@insae-bj.org / misoede@yahoo.fr
02	OUATTARA Bamory	BURKINA FASO	Directeur Général	01 BP 374 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : (226) 50 32 42 69 / 50 32 49 76 Fax: (226) 50 32 61 59 Email : bamoryouatt@yahoo.fr / insdbf@yahoo.fr
03	BUZINGO Deogratias	BURUNDI	Directeur de l'ISTEEBU	BP 1156 Bujumbura - BURUNDI	Tél. : (257) 22 22 67 29 / 22 21 67 34 Fax: (257) 22 22 26 35 Email : buzingodeo@yahoo.com / isteebu@cbinf.com
04	TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur Général de l'INS	BP 134 Yaoundé - CAMEROUN	Tél. : (237) 22 22 04 45 Fax : (237) 22 23 24 37 Email : josephtedou@yahoo.fr Site : www.statistics-cameroon.org
05	SABENDO Alfred Jean-Louis	CENTRAFRIQUE	Directeur Général p.i.	B.P. 696 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. : (236) 54 15 57 Fax : (236) 61 73 87 Email : sabendoalfred@yahoo.fr
06	DJAMALIDINE Mohamed	COMORES	Directeur Général	B.P. 131 Moroni	Tél. : (269) 74 42 34 / 33 59 29 Fax : Email : djamal_maha@yahoo.fr
07	KIMPOUNI Dominique	CONGO	Directeur de la Coordination et de l'Harmonisation Statistiques	BP. 2031 Brazzaville - CONGO	Tél. : (242) 81 59 09 Fax : (242) 81 59 09 Email : cnsee@hotmail.com / dkimpouni@hotmail.com

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
08	NGUEMA MEYE Paul-Henri	GABON	Directeur Général Adjoint	BP. 2119 Libreville - GABON	Tél. : (241) 76 19 27 / 07 29 51 44 Fax : (241) 72 04 57 Email : plan.dgsee@yahoo.fr / nguemameye@yahoo.fr
09	DIALLO Oumar El Hadj	GUINEE	Directeur National	B.P. 221 Conakry - GUINEE	Tél. : (224) 60 21 33 12 Fax : (224) 60 41 30 59 Email : oumarbombi@yahoo.fr
10	MENDES Da Costa Carlos	GUINEE BISSAU	Directeur Général	INEC C.P. 6 BISSAU	Tél. : (245) 20 45 94 Cel : (245) 720 13 17 et 660 28 82 Fax : Email : carlos.cameco@gmail.com cameco63@hotmail.com / inec@mail.gtelecom.gw
11	MBA Pedro Moro	GUINEE EQUATORIALE	Technicien de la Statistique	Ministère de la Planification DGEEN - Malabo – GUINEE EQUATORIALE	Cel. : (240) 20 79 90 Fax : (240) 09 33 52 Email : papy_moro@yahoo.sfr
12	TRAORE Seydou Moussa	MALI	Directeur National	B.P. 12 Bamako MALI	Tél. : (223) 222 24 55 / 222 48 73 Fax : (223) 222 71 45 Email : seymoutra@yahoo.fr
13	Ould BOUMEISS Baba	MAURITANIE	Directeur Général	Office national de la statistique BP 240 Nouakchott - MAURITANIE	Tél. : (222 630 84 76 / 525 30 70 Fax : (222) 525 51 70 E-mail : baba.boumeiss@caramail.com / boumeiss@ons.mr
14	BEIDOU Abdoullahi	NIGER	Directeur Général	Institut national de la statistique (INS) B.P. 13 416 NIAMEY	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : E-Mail: ins@ins.ne / abeidou@ins.ne
15	FALL Babakar	SENEGAL	Directeur Général	Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) B.P. 116 DAKAR	Tel. : (221) 33 869 21 40 Fax : (221) 338 24 36 15 E-mail : babakarfall@yahoo.fr

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
16	HAGGAR Ousman Abdoulaye	TCHAD	Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) B.P. 453 N'DJAMENA	Tél. : (235) 52 31 64 / Cel : (235) 631 04 29 Fax : (235) 51 66 13 E-mail : abdoulaye_haggar@yahoo.fr / inseed@caramail.com
17	N'GUISSAN Kokou Yao	TOGO	Directeur Général	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) B.P. 118 LOME	Tél. : (228) 221 27 75 / 221 62 24/ 934 71 35 Fax : (228) 221 27 75 E-Mail: ynguissa@yahoo.fr dgscn_tg@yahoo.fr
AUTRES ORGANISATIONS					
18	KETCHEKEMEN Benoit	CEMAC	Directeur de l'analyse économique	B.P. 969 Bangui RCA	Tél. : (236) 61 12 00 Fax : (236) 61 21 35 Email : bketch02@hotmail.com
19	GOGNIN Gomdigué	CEMAC	Direction de l'analyse économique : Chef Service des statistiques économiques	B.P. 969 Bangui RCA	Tél. : (236) 04 89 65 / 61 87 68 Fax : E-mail : gognin_gomdigue@yahoo.fr
20	SAKHO EI Hadj Abdou	UEMOA	Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure	01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : 226 50 31 88 75/76 Fax : 226 50 31 88 72 E-mail : lesakho@uemoa.int
21	DIOP Abdoulaye	UEMOA	Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques	01 B.P 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : (226) 50 32 87 66 Fax : (226) 50 31 88 72 E-mail : abddiop@uemoa.int
22	ADJOGO Akou	CEDEAO	Directeur p.i. de la recherche et de la statistique	PMB 401, Abuja NIGERIA	Tél. : (234) 314 76 47 / 314 96 83 Fax : (234) 314 76 46 Email : aadjogou@ecowas.int
23	DEM Ismaïla	BCEAO	Directeur de la recherche et de la statistique	BP 3108, Avenue Abdoulaye FADIGA Dakar - SENEGAL	Tél. : (221) 33 83 90 500 Fax : (221) 33 823 93 35 E-Mail: idem@bceao.int

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
24	DRAME Abdou Salom	BCEAO	Economiste	B.P. Bamako - MALI	Tél. : (223) 270 03 27 Fax : (223) Email : asdrame@bamako.bceao.int
25	RENAMY- LARIOT Alexandre	BEAC	Adjoint au Directeur des études	BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN	Tél. : 237 22 23 40 30 / 22 23 40 60 Fax : 237 22 23 33 29 E-mail : renamy-larriot@beac.int
26	KIROMBO Berthe (Mme)	Banque centrale de Burundi	Responsable adjoint du Service des études	BP 705 Bujumbura - BURUNDI	Tél. : (257) 22 22 51 42 Fax : (257) 22 22 31 28 E-mail : berkirom@yahoo.com
27	NZOBONIMPA Oscar	Banque centrale de Burundi	Chargé des statistiques	BP 705 Bujumbura - BURUNDI	Tél. : (257) 22 22 38 73 Fax : (257) 22 22 31 28 E-mail : onzobonimpa@yahoo.fr
28	MIERASSA Clément	CONGO	Conseiller Economiques et aux relations internationales	BP 53 Brazzaville - CONGO	Tél. : (242) 522 59 59 Fax : E-Mail: mierassa@yahoo.fr
29	DIVAY Jean-François	MAE France	Chargé de mission pour la statistique	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél. : (33) 1 53 69 41 97 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-Mail: jean-francois.divay@diplomatie.gouv.fr
30	CUNEO Philippe	INSEE	Directeur de la Coordination statistique et des relations internationales	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14 - FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 52 40 Fax : (33) 1 41 17 61 97 Email : philippe.cuneo@insee.fr
31	TRANAP Alain	INSEE	Chef de l'Unité de coopération technique	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14 - FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 52 92 Fax : (33) 1 41 17 66 44 Email : alain.tranap@insee.fr
32	MORALES Victor	INSEE	Chargé des programmes de coopération avec l'Afrique subsaharienne	18, Boulevard Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14 - FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 52 54 Fax : (33) 1 41 17 66 52 Email : victor.morales@insee.fr

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
33	BLAZYK Samuel	PARIS21	Responsable de Programme	OCDE, 2 rue André Pascal 75775 Paris Cedex 16 - FRANCE	Tel. : (33) 1 45 24 90 35 Fax : (33) 1 45 24 94 06 Email : samuel.blazyk@oecd.org
34	BEZIZ Pierre	Commission Européenne	Chargé de programme Afrique de l'Ouest - centrale	Commission Européenne, ESTAT 5, rue Alphonse Weicher LUXEMBOURG	Tél. : (352) 4301 37 158 Fax : (352) 4301 32 769 E-mail : pierrebeziz@ec.europa.eu
35	LERY Alain	CAPESEA/INSEE	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines	15, Boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél. : (33) 1 41 17 37 60 Fax : (33) 1 41 17 37 33 Email : alain.lery@ensae.fr
36	DIASSE Serigne Touba	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. : (221) 869 05 05 Fax : (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn dsdenea@sentoo.sn
37	KOFFI N'Guessan	ENSEA	Directeur	08 BP 03 Abidjan 08 COTE D'IVOIRE	Tél. : (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax : (225) 22 44 39 88 E-mail : nquessan@ensea.ed.ci / ensea@ensea.ed.ci
38	ESONO NZE OYANA Leoncio Feliciano	ISSEA	Directeur Général	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Tél. : (237) 222 01 34 Fax : (237) 222 95 21 Email : lfesono@hotmail.com
39	BOURDET M. Yves	Université de Lund Suède	Consultant de la coopération suédoise	-	Tél. : - Fax : - E-mail : yves.bourdet@nek.lu.se
40	HUGHES Mme Susanna	Ambassade de Suède, Mali	Economiste	BPE 2093 Bamako Mali	Tél. : (223) 223 36 17/490 00 88 Cel. : (223) 674 98 36 Fax : (223) 223 36 16 E-mail : susanna.hughes@sida.se
41	LAIREZ Thierry	ISU UNESCO	Conseiller régional	BP 3311 Dakar, Sénégal	Tél. : (221) 822 45 47/822 75 95 Fax : (221) 821 38 48 E-mail : t.lairez@uis.unesco.org

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
42	BOOD Fredrik	Statistics Sweden	Area Manager	-	Tél. : +46 8 50694611 Cel. : +46 76 8284611 Fax : +46 8 50694791 E-mail : fredrik.bood@scb.se
43	ELFVING Me Karin	Ambassade de Suède	-	-	Tél. : +46 8 50694611 Fax : +46 8 50694791 E-mail : Karin.elfving@sida.se
44	NOUMON Coffi Rémy	ACBF	Senior program officer	Box 1562, Harare, Zimbabwe	Tél. : (263 4) 702931/700208 Fax : (263 4) 792894 Email : c.noumon@acbf-pact.org
45	MOUYELO-KATOULA Michel	BAD	Chef de Division renforcement des capacités statistiques Département de la Statistique	BP 323 1002 Tunis Belvédère - TUNISIE	Tél. : (216) 71 10 36 54 Fax : (216) 71 10 37 43 E-mail : m.mouyelo-katoula@afdb.org
46	ILBOUDO Joseph Tinfissi	CEDEAO	Chargé de Programme Principal en Statistique	101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District PMB 401, Abuja NIGERIA	Tél. : (234) 314 76 47 / 314 96 83 Fax : (234) 314 76 46 Email : ilboudo_joseph@yahoo.fr
47	DOSSO Bakary	CEA	Statisticien	Po. Box 3005 Addis Abeba - ETHIOPIE	Tél. : (251) 11 544 36 71 Fax : (251) 11 551 03 89 E-mail : bdosso@uneca.org
48	DIOP Lamine	CESD Statisticiens pour le développement	Président	BP 45698 Dakar-Fann Dakar - SENEGAL	Tél. : (221) 77 510 76 50 Fax : (221) 33 860 24 18 E-Mail: ldiopsen@yahoo.fr
49	RICHET Yannick	ADETEF	Chargé de Mission	5 place des Vins de France – 75573 Paris Cedex 12	Tél. : 00 33 1 53 44 25 74 Fax : 00 33 1 53 44 25 31 Email : yannick.richet@adef.finances.gouv.fr
50	CASSANDRA Cardoso Maria Elsa	INE-Sao Tome & Principe	Directeur Général	INE – Largo das Alfândegas CP 259 - Sao Tomé – République Démocratique de Sao Tomé et Principe	Tél. : (239) 241 850 Fax : (239) 221 982 E-mail : elsapereira_ine@cstome.net / inestp@cstome.net

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
51	SOUSA Teodora	INE-Sao Tome & Principe	-	INE – Largo das Alfândegas CP 259 - Sao Tomé – République Démocratique de Sao Tomé et Principe	Tél. : (239) 241 Fax : (239) 221 982 E-mail : teodora.sousa@hotmail.com / inestp@cstome.net
52	GAUGRIS Alain	United Nations	Associate statistician	2 UN Plaza New York, NY 10017 USA	Tél. : 1 212 963 6222 Fax : 1 917 367 5106 Email : gaugris@un.org
53	TALL Abdoulaye	FMI	Senior Advisor	700 19 th street, NW HQ1-11-403 Washington, DC 20431	Tél. : 202 623 41 86 Fax : 202 589 41 86 Email : atall@imf.org
54	BRIGALDINO Glenn	ACDI	Senior Project Advisor	200 Promenade du Portage, Gatineau (Québec) CANADA K1A OG4	Tél. : 819 956 4174 Fax : 819 934 468 Email : glenn_brigaldino@acdi-cida.gc.ca
55	KIBUKA Robin	FMI	Conseiller	700 19 th ST NW HQ2-10-091 Washington DC 20431	Tél. : 202 623 - 6941 Fax : 202 589 - 6941 E-mail : Rkibuka@imf.org
56	LUTTIKHUIZEN Ronal	Banque mondiale	Senior Economist/Statistician	The World Bank 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 USA	Tél. : 202-458-5595 Fax : 202-522-3645 E-mail : rluttikhuizen@worldbank.org
57	PECCOUD Robert	AFD	Directeur du département de la recherche	-	Tél. : - Fax : - E-mail :-
58	BOUGAULT Hervé	AFD, Bamako	Responsable de la Division Recherche	-	Tél. : - Fax : - E-mail : -
59	THIAM Idrissa	AFRITAC OUEST	Directeur	BCEAO 03 BP 96 Bamako Mali	Tél. : (223) 223 59 80 Fax : (223) 223 59 86 E-mail : ithiam@imf.org

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
60	METREAU Eric	AFRITAC OUEST	Conseiller en statistiques du secteur réel	BCEAO 03 BP 96 Bamako Mali	Tél. : (223) 59 76 Fax : (223) 223 59 86 E-mail : emetreau@imf.org
61	TIGNOKPA Ayawovi Demba	AFRITAC OUEST	Conseiller en statistiques macroéconomiques	BCEAO 03 BP 96 Bamako Mali	Tél. : (223) 223 59 75 Fax : (223) 223 59 86 E-mail : atignokpa@imf.org
DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT					
62	BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél.: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: martin.balepa@afristat.org
63	LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako, MALI	Tél: (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: birimpo.lompo@afristat.org